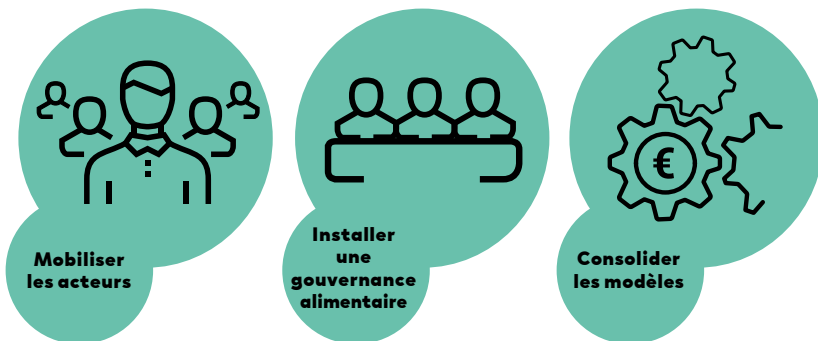


## FICHE PROJET DÉTAILLÉE

# Alliances pour une gouvernance alimentaire à Valence

Stratégie participative dans le cadre des politiques alimentaires

Cette fiche correspond à l'annexe du Carnet Carasso "Les systèmes alimentaires territorialisés", disponible sur [fondationcarasso.org/apprentissages/sat](http://fondationcarasso.org/apprentissages/sat)



Cette fiche est éditée par la Fondation Daniel et Nina Carasso  
40, avenue Hoche - 75008 Paris - [fondationcarasso.org](http://fondationcarasso.org)  
Coordination : AOCconsulting et DÉFIS - Montpellier SupAgro pour la France,  
CERAI pour l'Espagne  
Rédaction et conception graphique : Terre-écós  
3, rue Lespagnol - 75020 Paris  
Design graphique Espagne : LaDársena Estudio

JANVIER 2019

# Alliances pour une gouvernance alimentaire à Valence

Stratégie participative dans le cadre des politiques alimentaires

Suite à l'adhésion au Pacte de politique alimentaire de Milan, Valence s'est engagée dans une démarche de construction et de déploiement d'une Politique alimentaire urbaine intégrale cherchant à produire des processus de transition vers un système alimentaire plus juste, durable et résilient. Le service municipal de l'agriculture a commencé par concevoir un Plan d'action intégral pour la promotion du territoire et l'activité agricole municipale (PAIPATA), pour établir ensuite un cadre stratégique plus large et participatif, le but étant que le processus puisse résister aux effets de l'alternance politique.

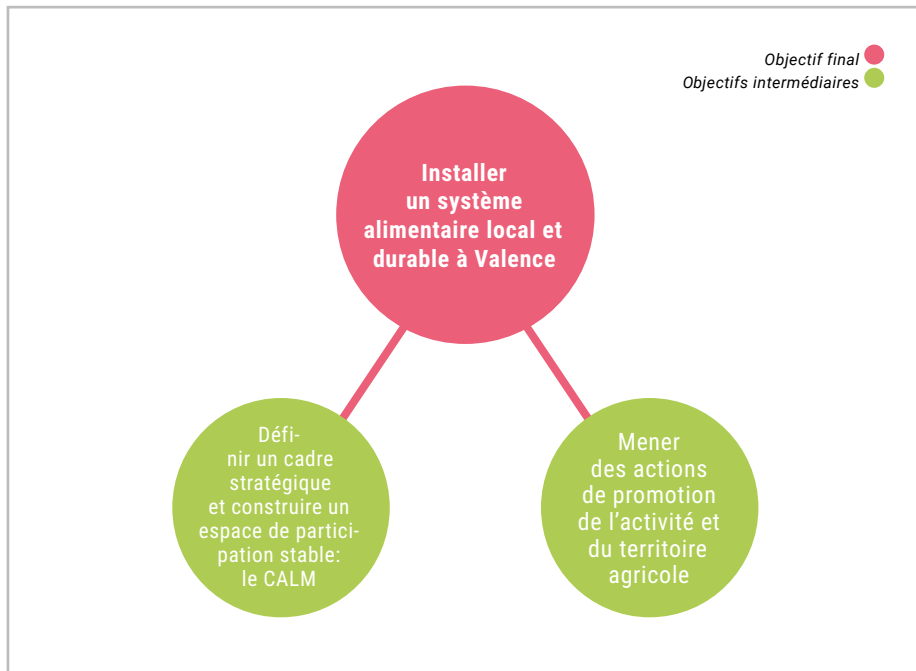
Le développement de la politique alimentaire municipale dispose du soutien de la mairie à travers son service de l'agriculture, de la plaine maraîchère et des villages de Valence, récemment

## Faits marquants du projet « Politiques agroalimentaires à Valence »

En 2015, la nouvelle équipe du gouvernement met en place des mesures immédiates : elle crée le service de l'agriculture, recrute un technicien et se dote d'un plan d'action. La signature du Pacte de Milan donne lieu à la candidature de Valence pour devenir Capitale mondiale de l'alimentation. Deux arguments de poids qui justifient de produire du contenu et traduire les engagements dans une stratégie et un processus participatif, bénéficiant du financement de la Fondation Daniel et Nina Carasso pour en assurer l'animation et la coordination.

créé, chargé de concevoir et de mettre en œuvre la stratégie pour la promotion de l'activité et du territoire agricoles. Avec d'autres organisations sociales : CERAI, VSF-Justice Alimentaire, la Chaire Terre citoyenne de l'Université et Mundubat, elles forment un Groupe moteur dont le travail est de coordonner la stratégie générale du projet et ses lignes d'action

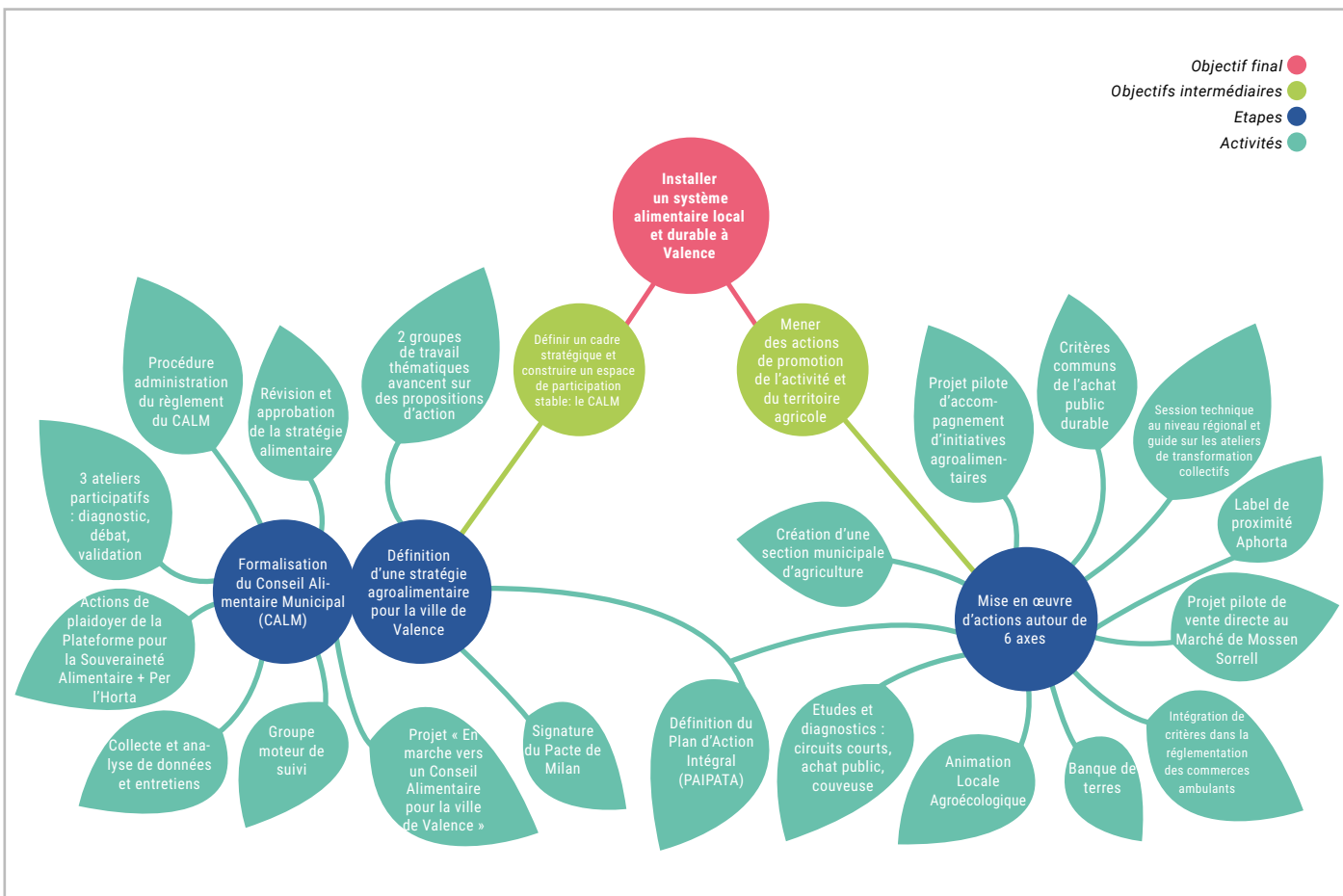
: animation du Conseil alimentaire, études de marché et circuits courts de commercialisation, études sur les procédures d'achats publics, couveuses d'entreprises agroalimentaires, animation de la banque de terres municipale et communication des avancées produites. Par ailleurs, le projet s'appuie sur la participation et la collaboration d'entités qui exercent une influence sur le système agroalimentaire, tels que les acteurs économiques comme Mercavalencia, les organisations sociales, les partis politiques, etc., ainsi que les administrations de la province et de la région.



Le Plan d'action intégral pour la promotion du territoire et de l'activité agricole municipale (PAIPATA) est le premier instrument de la politique agricole de Valence, enrichi par la suite grâce à un processus participatif. Plusieurs domaines d'action sont envisagés par la mairie : relève des générations, gouvernance du système alimentaire municipal, amélioration de la rentabilité des entreprises, promotion de l'activité agricole durable, aménagement du territoire, infrastructure, patrimoine, services et pêche. Le Groupe moteur s'occupe de la promotion et de l'animation du projet. Grâce à sa composition, caractérisée par une importante représentation de la société civile, il parvient à multiplier les rencontres et à solliciter les différents acteurs de la chaîne alimentaire, en particulier les administrations territoriales, le secteur productif et la société civile.

## Valence, Espagne

Valence présente un territoire périurbain destiné à l'agriculture, à la pêche et à l'élevage avec une haute valeur productive : la « huerta valenciana » (la plaine maraîchère valencienne) et le parc naturel de l'Albufera. Malgré une importante pression urbanistique et une orientation vers les monocultures et l'exportation, la promotion de ses valeurs productives, sociales et culturelles permettra de fournir des aliments de qualité et de proximité à la population de Valence.



*Un cadre stratégique et un espace de participation stable sont constitués afin de garantir la durabilité dans le temps des politiques alimentaires. Il repose sur plusieurs processus interdépendants : la systématisation et la structuration stratégique des études et des apports d'information produits ; le renforcement et l'animation de la coordination entre les différentes sections de la mairie, à travers le comité de coordination et de suivi technique pour faciliter un agenda alimentaire transversal et traduire la Stratégie agroalimentaire dans un Plan d'action municipal. Et, pour conclure, l'animation et l'articulation du processus de participation vers la constitution du Conseil alimentaire municipal (CALM), comme un espace pour le dialogue en matière de politiques alimentaires entre l'administration locale, la société civile et les agents économiques, où est approuvée et suivie la Stratégie agroalimentaire de la ville et qui, par ses groupes de travail, invite les acteurs à être forces de propositions. La possibilité de susciter des propositions. Le service de l'agriculture, de la plaine maraîchère et des villages de Valence assure la coordination générale en matière de politiques agroalimentaires de la municipalité. L'alliance ou Groupe moteur et les organisations sociales représentent l'élément d'animation et de suivi du processus.*

*Actions dans les différents domaines du système agroalimentaire : Le Plan d'action intégral pour la promotion du territoire et l'activité agricole municipale (PAIPATA) est le premier instrument dont dispose le service de l'agriculture. Il s'agit d'un premier document qui structure les actions à développer autour de 6 axes : relève des générations, gouvernance du système alimentaire municipal, amélioration de la rentabilité, promotion de l'activité agroalimentaire responsable, aménagement du territoire, infrastructures, patrimoine, services et pêche.*

*Le processus participatif, et notamment les 3 études sectorielles, permettent de mieux connaître la situation, de détecter les blocages et de concrétiser les ambitions du PAIPATA par des actions prioritaires.*

## L'Alliance ou Groupe moteur : une machine puissante et intégratrice

Un des principaux facteurs de succès du projet est le groupe de personnes chargé de sa promotion et animation, puisqu'il dispose d'une force de négociation et d'une capacité de plaidoyer auprès d'acteurs proches et moins proches. Le processus de construction d'une stratégie et d'une gouvernance alimentaire démarre avec la création d'un Groupe moteur de suivi. La première journée de travail consiste à consolider la vision commune de ses membres. À partir de là, ils se

**Un Groupe moteur divers avec une forte capacité de plaidoyer**

réunissent régulièrement pour débattre sur les approches stratégiques à adopter et mettre en commun les progrès réalisés. L'un des grands avantages est qu'il comprend parmi ses membres, des personnes représentantes de la société civile habituées à mener des actions de plaidoyer et



**Mobiliser les acteurs**

études confiées par le service de l'agriculture. Les actions ont des répercussions sur l'administration depuis l'extérieur, mais aussi depuis l'intérieur, grâce à la capacité de mobilisation du technicien municipal. Grâce à ses expériences préalables, le groupe peut définir les actions prioritaires et représenter les voix d'autres collectifs lors des discussions stratégiques. Le Groupe moteur s'appuie également sur une animation et coordination internes.

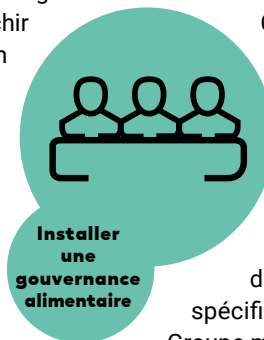
## Les clés pour établir une gouvernance alimentaire

Sur la base des recommandations du Pacte de Milan, l'administration et le Groupe moteur proposent la création d'une stratégie et d'un espace de participation qui puissent perdurer, le Conseil alimentaire. Les acteurs de la société civile, les entités du secteur conventionnel, les services municipaux et les différents partis politiques y sont invités. Des ressources sont destinées à l'animation d'une démarche de participation avec ces acteurs : à partir d'un diagnostic exploratoire piloté par le

Groupe moteur, des ateliers sont organisés afin de le présenter, l'enrichir et établir les domaines d'action prioritaires. Les participants sont invités à débattre sur les valeurs partagées et le modèle du Conseil alimentaire. Ces débats mènent à l'élaboration de la charte de principes et d'une proposition de règlement du CALM, qui est présentée à la mairie. En parallèle, deux groupes de

travail sectoriels sont mis en place.

Ceux-ci se réunissent périodiquement pour avancer des propositions concrètes, nourrir le processus de participation du CALM, définir une stratégie et favoriser la coordination intermunicipale. La coordination et l'animation du processus par une personne spécifiquement dédiée à cela et le Groupe moteur s'avèrent essentielles.



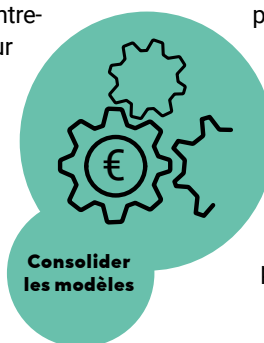
Installer  
une  
gouvernance  
alimentaire

## La protection et l'animation de la plaine maraîchère de Valence : un plan d'action efficace

La création du service de l'agriculture et le plan d'action PAIPATA reflètent la détermination de la mairie actuelle de situer la Huerta (la plaine maraîchère) au cœur de la construction d'un système alimentaire local. Cela permet d'apporter du contenu aux grands événements de promotion du Pacte de Milan et constitue le point de départ pour l'élaboration d'une stratégie agroalimentaire globale. Une courte étude préalable est menée pour identifier les facteurs contraignants et les réponses, immédiates et à moyen-long

terme, en matière de transformation, de circuits courts, d'achat public, d'entrepreneuriat, d'animation du secteur productif, de sensibilisation et d'aménagement du territoire. Ces études permettent de démarrer des actions immédiates tels que des projets pilote, des actions de sensibilisation et de promotion, des actions d'accompagnement ou d'information comme la publication de guides et l'organisation de journées techniques.

En parallèle, un travail est mené pour construire un environnement réglementaire stable au niveau municipal et régional : réglementation du commerce ambulant, ateliers partagés, Loi de protection de L'Horta et Plan d'action territorial, par exemple.



Consolider  
les modèles

## Des espaces de gouvernance opérationnels, de la coordination au sein de la mairie et un système de suivi transparent

Le passage vers une perspective intégrale des politiques alimentaires demande une coordination entre les services de la mairie. Le défi à relever est d'incorporer les axes de l'alimentation durable dans les programmes politiques des différents partis. Il s'avère essentiel de garantir les ressources nécessaires pour animer le comité de coordination, assurer une bonne articulation entre cet espace et le Conseil alimentaire et avancer vers la cohérence de politiques, au moins entre les services municipaux clés. La création d'espaces de gouvernance

Garantir les  
ressources  
nécessaires pour  
accompagner  
et animer les  
processus

divers et opérationnels, ainsi que le fait d'assurer leur animation pour dépasser les blocages, en amenant les personnes vers des positions davantage en accord avec un horizon commun de changement représente également un défi. Face au risque inhérent de conventionnalisation des relations entre les mouvements sociaux et les institutions, l'enjeu ici est d'établir des systèmes de suivi et d'évaluation continue, transparents et élaborés par les entités qui composent le CALM.

### Josep Manuel Pérez Sánchez

Cap de secció Servei de Pobles de València, secció d'Agricultura i Horta / Chef de section Agriculture et Plaine Maraîchère, Service des Villages de Valence  
[jmperezs@valencia.es](mailto:jmperezs@valencia.es)  
962 085 206 (ext. 5206)